

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0624 du 31/03/2020

Arrêté du 27/03/2020

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'inspecteurs divisionnaires ds Finances publiques,
hors classe.

Date d'application : 01/05/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

Rapportant et portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 portant affectation d'inspecteurs principaux et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe ;

ARRÊTE :

Article premier : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 27 janvier 2020, en tant qu'elles concernent les affectations de Mme Annie PANNEFIEU et M. Serge CIGANA, inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
PANNEFIEU	Annie	859288	DDFIP SARTHE TS LA FLECHE	DDFIP SARTHE TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SARTHE	01/04/2020
CIGANA	Serge	809787	DDFIP SARTHE TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SARTHE	DDFIP SARTHE TS LA FLECHE	01/04/2020

Article 2 : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, dont les noms suivent, seront affectés dans les fonctions ci-dessous désignées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
PANNEFIEU	Annie	859288	DDFIP SARTHE TS LA FLECHE	DDFIP SARTHE TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SARTHE	01/05/2020
CIGANA	Serge	809787	DDFIP SARTHE TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SARTHE	DDFIP SARTHE TS LA FLECHE	01/05/2020

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 27 MARS 2020

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH –1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FURNEL

ISSN 2268-0756